



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉcheresse DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(85)275
Novembre 1985
Or. fr.

DIFFUSION GENERALE

VIÈME CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL

COMMENTAIRES SUR LE PROJET D'ORDRE DU JOUR

(Note du Secrétariat du Club du Sahel)

On trouvera ci-après des annotations sur le projet d'Ordre du Jour préparé pour la VIème Conférence du Club du Sahel.

Ces annotations ont été rédigées en tenant compte des orientations et des recommandations faites par les participants à la Vème Conférence du Club (Bruxelles, 1983).

VIème Conférence du Club du Sahel

COMMENTAIRES SUR L'ORDRE DU JOUR

1. DIAGNOSTIC GLOBAL SUR LE SAHEL

- a) Rétrospective de la situation actuelle
Document de Référence D(85)256
- b) Essai de Prospective à l'horizon 2010
Document de Référence D(85)276
- c) Evolution et Perspectives de l'aide publique au développement
Document de Référence D(85)277

La Cinquième Conférence du Club du Sahel a demandé aux Secrétariats du CILSS et du Club de poursuivre l'effort de réflexion entrepris sur les problèmes du Sahel, de l'élargir et de l'insérer désormais dans un cadre stratégique plus global, plus prospectif et plus cohérent.

Pour répondre à cette demande, les deux Secrétariats présentent les travaux qu'ils ont effectués en collaboration avec des consultants pour jeter un regard sur le passé : c'est la rétrospective de la situation économique du Sahel ; et projeter le même regard dans l'avenir, en imaginant ce que pourraient être les futurs possibles : c'est le rapport d'étape sur la prospective sahélienne à l'horizon 2010.

Une tentative a été faite, également, pour retracer les évolutions de l'aide publique au développement et prévoir l'avenir.

La rétrospective de l'économie sahélienne fait ressortir quelques points positifs : amorce d'un développement industriel dans plusieurs pays qui étaient totalement dépourvus d'industries en 1959, démarrage de l'industrie minière, brillante expansion du coton, développement des pêches maritimes, etc... Elle montre également les aspects négatifs de l'évolution économique qui sont malheureusement plus nombreux si bien que, dans l'ensemble, les performances de l'économie sahélienne sur 25 ans sont médiocres.

La rétrospective économique pour le Sahel sera complétée par une rétrospective politico-sociale.

En attendant que ce travail soit achevé, l'équipe de prospective a fait une première projection sur les avenirs possibles pour le Sahel en tenant compte des analyses CILSS/Club depuis dix ans, d'autres analyses macro, micro économiques et sectorielles etc... Il appartiendra à la réunion du Club de dire ce qu'elle en pense et, le cas échéant, de donner des orientations pour la poursuite de l'étude prospective.

Concernant l'aide publique au développement, on s'est placé, de même que pour l'étude prospective, d'un point de vue quantitatif -l'analyse des chiffres- et d'un point de vue qualitatif : les thème de réflexion à creuser pour mieux réussir les programmes financés par l'aide extérieure, être plus efficace et s'inspirer des leçons du passé pour obtenir plus de résultats.

La première partie du document D(85)277, intitulée "Une brève analyse quantitative de l'aide publique pour le développement du Sahel" met en évidence les problèmes que vont rencontrer les gouvernements sahéliens et les agences d'aide au cours des prochaines années.

Il montre que :

- comme la population du Sahel va augmenter,
- comme le service de la dette extérieure va aussi continuer à augmenter pendant les dix prochaines années, il faudrait accroître le volume total de l'aide, en valeur réelle, d'environ 40 % en dix ans, si l'on veut simplement maintenir à son niveau actuel l'aide nette attribuée aux pays Membres du CILSS.

Mais on pose également dans le document la question de savoir si le maintien de l'aide nette permettra un développement des économies sahéliennes, si ce maintien suffira pour enrayer leur déclin. Et la réunion du Club du Sahel est invitée à réfléchir sur la façon dont l'aide peut être plus efficace. Peut-on mieux utiliser l'aide alimentaire pour promouvoir le développement ? Peut-on donner une priorité aux actions qui contribuent à accroître la base productive des économies ? Doit-on concevoir tout à fait différemment les programmes et les projets de développement en étant beaucoup plus explicites et plus exigeants, de part et d'autre, sur les conditions de leur succès ?

Il serait important de savoir si les conclusions, auxquelles on est parvenu dans l'analyse de l'aide, sont partagées par les participants, s'ils estiment que certains points méritent d'être approfondis et s'ils pensent utile de faire des recommandations précises au sujet des orientations, des méthodes et des modalités de l'articulation entre les politiques des Etats sahéliens et les politiques d'aide.

2. STRATEGIE REGIONALE, STRATEGIES SECTORIELLES ET POLITIQUES ECONOMIQUES

a) Stratégie régionale révisée et possibilités d'application Document de Référence D(84)251

Comme l'avaient souhaité les participants à la Vème Conférence du Club du Sahel, un document de stratégie révisée est présenté à l'attention de la VIème Conférence après avoir été discuté par le Conseil des Ministres du CILSS réuni à Nouakchott, en janvier 1985. On s'est efforcé, dans ce document, de tenir compte de l'expérience acquise dans différents domaines de politique économique et sociale et différents secteurs de l'économie des pays Membres du CILSS, depuis l'élaboration de la stratégie de Koweït, afin de proposer aux Etats et aux sources d'aide des orientations nouvelles.

Le document présente, d'abord, un bref bilan des causes et des conséquences de la situation du Sahel. Cette situation s'est dégradée ces dernières années : elle est plus difficile aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, même si les bonnes récoltes de 1985 apportent aux pays sahéliens un répit momentané.

On a identifié des contraintes importantes dont toute stratégie pour le développement du Sahel doit tenir compte.

Enfin, on s'est volontairement limité à quelques principes de base dont chaque Etat sahélien et chaque donneur pourrait tirer parti pour élaborer ses plans, ses programmes et ses projets et on a défini quelques grands objectifs pour le court, le moyen et le long terme.

On trouvera ci-dessous une liste indicative de questions à discuter à propos de la stratégie révisée :

1/ Quel rôle pour la stratégie* ?

Les rôles suivants ont été proposés pour la stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement :

- définir les principes dont chaque gouvernement sahélien pourrait s'inspirer pour élaborer sa stratégie propre ;
- assurer une cohérence entre les stratégies nationales des pays qui sont confrontés aux mêmes problèmes ;
- aider à établir un programme d'action régionale ;
- orienter les politiques et les programmes des sources d'aide.

Les stratégies présentées par les Secrétariats du CILSS et du Club (stratégie initiale et stratégies révisées) n'ont pas joué suffisamment ces rôles. Elles n'ont pas permis jusqu'à présent de changer les objectifs des Etats sahéliens et des sources d'aide, la conception des programmes et des projets de développement et les méthodes de leur mise en oeuvre. Pourquoi ? Les rôles assignés aux stratégies sont-ils trop ambitieux, trop peu réalistes ? Sont-ils trop limités aux seuls objectifs d'auto-suffisance alimentaire et d'équilibre écologique ? Comme la stratégie est perfectible, peut-on l'améliorer ? En étudiant mieux les relations entre les pays du Sahel et les pays côtiers ? En approfondissant les relations entre les secteurs de la stratégie, les autres secteurs de l'économie et les autres composantes de la politique des pays sahéliens ?

Telle qu'elle est et même si elle est encore perfectible, la stratégie ne pourrait-elle pas jouer un rôle plus important pour guider les actions des uns et des autres. Gouvernements sahéliens et agences d'aide ne devraient-ils pas désormais :

* Voir aussi le document : Le Club du Sahel et l'action commune des agences d'aide et des Sahéliens - [D(85)281]

- faire de la stratégie un document de référence pour l'élaboration des plans de développement nationaux et pour l'élaboration des politiques d'aide au Sahel ?
- utiliser la stratégie pour "tester" la cohérence entre ses objectifs et les objectifs des programmes de développement. La stratégie pourrait, par exemple, être une "grille" pour les discussions bilatérales mixtes, les groupes consultatifs, les tables rondes, etc... ?

2/ L'analyse présentée dans la stratégie révisée est-elle juste ?

On a proposé trois grands objectifs pour la stratégie :

- rendre à l'homme son rôle de moteur dans le développement ;
- rebâtir l'économie sur des bases saines ;
- trouver un nouvel équilibre écologique et aménager l'espace en conséquence.

Pour atteindre chacun de ces objectifs, on a proposé des mesures concrètes.

Les contraintes internes et externes sont nombreuses et multiples et les objectifs de la stratégie ne seront pas atteints facilement. Comme on ne peut tout faire à la fois -le passé le prouve- dans quels domaines doit-on faire porter les efforts, en priorité ?

b) Stratégie de lutte contre la désertification et possibilités d'application
- en application de la stratégie révisée en 1984
 Document de Référence D(85)261

La Cinquième Conférence du Club du Sahel a suggéré que la recherche de ce que l'on a appelé l'équilibre socio-écologique devienne, dans les faits, la première priorité de l'action conjointe des Sahéliens et de la Communauté internationale. Elle a demandé aux Secrétariats du CILSS et du Club de poursuivre la réflexion sur l'écologie et la lutte contre la désertification.

Les deux Secrétariats ont participé aux efforts nationaux pour réfléchir sur la lutte contre la désertification (séminaires de Maradi, au Niger, en 1984, de Saint-Louis, au Sénégal, en mai 1985) et aux deux réunions de Dakar qui ont élargi le cadre géographique de cette réflexion. Ils ont réuni le Comité Directeur Ecologie-Forêts du CILSS, à Paris en juin 1984. Ils ont discuté avec les experts de la Banque Mondiale, le rapport de la Banque sur la désertification dans les zones sahéliennes et soudanaises de l'Afrique de l'Ouest. Ils ont organisé un séminaire régional, à Nouakchott, en novembre 1984, avec la participation des directeurs sahéliens de l'élevage, de l'agriculture et des eaux et forêts. Ce séminaire est convenu d'une stratégie régionale à caractère multi-sectoriel.

Plusieurs gouvernements ont demandé aux deux Secrétariats de les aider à adapter la stratégie régionale aux caractères spécifiques de leur pays afin d'être en mesure d'appliquer une nouvelle politique de lutte pour la sauvegarde de l'environnement dont le résultat doit être l'élaboration de programmes et de projets d'une conception très différente de celle du passé.

Rappelons que la stratégie régionale de lutte contre la désertification retient six choix stratégiques :

- l'engagement volontaire et total des populations,
- l'approche globale, multi-sectorielle,
- l'aménagement du territoire en fonction des vocations des différentes zones de l'espace,
- l'appui des institutions et des services de l'Etat aux populations,
- l'amélioration de la recherche, de la formation et du suivi/évaluation des opérations,
- la coordination et le renforcement des aides sous l'égide de chaque Etat du CILSS.

Quelques interrogations, à titre indicatif :

1/ Les choix de la stratégie régionale (et leur application aux stratégies nationales) sont-ils bons ? Quels concepts paraissent les plus féconds et les plus utiles aux Etats sahéliens et aux sources de financement ?

2/ Comment appliquer la nouvelle stratégie ? La stratégie présente de nombreuses propositions d'application (politique démographique, politique énergétique, politique de recherche, politique de l'eau et du sol, changements dans les systèmes de production, moyens d'engager la participation des populations, etc...). Quelles propositions paraissent prioritaires ?

3/ Sans doute faudrait-il davantage d'aide extérieure ? A quelles conditions, les aides extérieures pour la sauvegarde de l'environnement pourraient-elles s'accroître ?

c) Considérations sur la stratégie de l'élevage
Document de Référence D(85)279

S'agissant de l'élevage, la Conférence de Bruxelles a souligné que le travail de réflexion était moins avancé dans ce secteur que dans les autres et elle a prié les deux Secrétariats de prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation et définir de nouveaux principes d'action.

Les deux Secrétariats ont participé à la réflexion nationale du Niger sur l'élevage (séminaire de Tahoua, en avril 1985) et ils ont organisé, dans un premier temps, des missions sur l'élevage au Niger, au Burkina et au Mali. La synthèse de ces missions a été présentée au Comité CILSS/Club sur l'élevage en octobre 1985 et le résumé des travaux sur le Niger est soumis à la Conférence de Milan, à titre d'exemple.

L'étude faite par les consultants des deux Secrétariats montre la conception, la préparation et l'exécution des projets d'élevage faites par les gouvernements des pays concernés et les donneurs n'ont pas apporté les résultats escomptés. A la déception des gouvernements s'ajoute aujourd'hui

l'inquiétude des sources de financement face à la crise et à ses conséquences. On peut donc penser que les conditions objectives et psychologiques sont réunies pour que les deux partenaires élaborent et mettent en oeuvre une stratégie et une politique de l'élevage plus cohérentes.

A cet égard, les consultants ont fait de nombreuses propositions pratiques. A partir d'une analyse de la situation actuelle de l'élevage au Niger (cas présenté à la Conférence), ils ont fait des suggestions multi-sectorielles et multi-dimensionnelles qui concernent l'aménagement des ressources naturelles, l'intensification de l'agriculture, l'intensification de l'élevage, les actions et programmes d'appui aux éleveurs et la restructuration de l'aide.

Restructuration de la politique de l'élevage et restructuration de l'aide devraient permettre, en particulier, le dépassement d'une approche du développement de l'élevage uniquement centrée sur des projets, projets limités dans l'espace et dans le temps et dont la conception et la réalisation sont circonstancielles et partielles.

Cette brève description ne fait pas justice au travail en profondeur qu'ont fait les experts mais elle rejoint certaines observations plus générales qui se trouvent dans les autres documents de la Conférence. Aussi serait-il utile de recueillir les observations des participants sur ce travail, de leur demander s'il faut le poursuivre et s'il peut leur être utile ?

d) Evolution de la politique céréalière et rôle de l'aide alimentaire dans le Sahel [D(85)280]

Politique céréalière
Document de Référence D(85)278

La Conférence de Bruxelles a souhaité que les travaux du Comité restreint CILSS/Club sur l'économie de la production vivrière soient poursuivis en mettant l'accent sur la production, le stockage, la commercialisation des céréales, sur leur transformation, sur les conditions de fourniture des intrants, sur les échanges inter-sahéliens et sur les multiples composantes d'un plan de sécurité alimentaire.

Les Secrétariats du CILSS et du Club ont demandé que soient faits un bilan, par pays Membre du CILSS, des évolutions de la politique céréalière depuis le Colloque de Nouakchott (1979) et un résumé de ces bilans. C'est ce résumé qu'ils présentent à Milan.

Le résumé de l'évolution de la politique céréalière pose des questions difficiles aux Etats sahéliens et aux donneurs. Il montre que leurs responsabilités sont engagées de part et d'autre. Si des évolutions significatives ont été faites dans le Sahel, elles restent, dans l'ensemble, partielles. Jusqu'à présent, les vrais problèmes de la politique agricole ont été éludés : par absence de consensus sur des questions très importantes (fixation de prix officiels, "pan-territoriaux" et "pan-saisonniers", rôles respectifs des secteurs publics et privés dans le commerce des céréales, subvention des engrains, organisation de la sécurité alimentaire, organisation du monde rural), par absence d'informations qui pourraient éclairer les décisions les plus difficiles ; par insuffisance de l'organisation du dialogue Sahéliens/donneurs sur les politiques de développement. De nombreuses suggestions sont présentées pour remédier à ces lacunes.

Quelle est l'opinion des participants sur l'analyse présentée dans le document bilan sur la politique céréalière ? Sur les causes de l'insuffisance des progrès ? Sur les dispositions à prendre pour aller plus loin dans les réformes de la politique agricole et alimentaire au Sahel ?

Aide alimentaire
Document de Référence D(85)280

La sécheresse de 1984 et la mobilisation de la Communauté internationale pour y faire face ont incité le CILSS et les sources de financement à entreprendre une réflexion globale dans le cadre d'un "réseau" CILSS/Club pour la prévention des crises alimentaires dans les pays du Sahel. Les résultats des premiers travaux du réseau sont présentés à la Conférence. Comme les Secrétariats du CILSS et du Club avaient mené ensemble, depuis le Colloque de Nouakchott, des réflexions sur le rôle de l'aide alimentaire dans le Sahel, ils ont, tout naturellement, inscrit leurs activités nouvelles dans le prolongement de leurs travaux antérieurs, travaux qui posaient deux questions de fond :

- comment articuler l'aide alimentaire dans le système de la politique céréalière des pays du CILSS ?
- quel rôle peut jouer l'aide alimentaire pour le développement de ces pays ?

Ces questions restent à l'ordre du jour car les réponses qui y ont été apportées jusqu'à présent ne sont pas satisfaisantes.

A la fin de 1985, le Sahel se trouve dans une situation très particulière. Après une grave pénurie, c'est une crise due aux excédents, qui menace. Crise de pénurie et crise d'"abondance" mettent en lumière le même problème, la faiblesse des politiques alimentaires dans les pays du Sahel, qui inclut une faible maîtrise de l'aide alimentaire. Ces deux aspects d'une même crise ont trouvé les gouvernements sahéliens et les agences de coopération partiellement démunis. Il y a donc beaucoup à faire pour prévenir les crises alimentaires et d'abord pour tirer les leçons des récentes expériences.

Les réunions du "réseau" ont fait ressortir des problèmes prioritaires à résoudre :

- d'abord, améliorer les prévisions en construisant sur les progrès faits depuis quelques années, en particulier sur les missions post-récoltes CILSS/FAO ;
- ensuite, améliorer la logistique des transports et du stockage sans perdre de vue les coûts et les bénéfices des actions envisagées ;
- ensuite, développer les échanges régionaux inter et extra-sahéliens des pays du Sahel : en effet, la sécurité alimentaire doit reposer avant tout sur la production ouest-africaine (Sahel et pays côtiers) ;
- enfin, mener une réflexion beaucoup plus poussée sur l'utilisation de l'aide alimentaire pour le développement.

On souhaiterait connaître le sentiment de la Conférence de Milan sur les travaux accomplis par le réseau et sur les mesures à prendre pour les améliorer.

3. AMELIORATION DE LA COORDINATION

a) Conséquences de la réorganisation du CILSS

Conformément à la volonté du Président et des Ministres du CILSS et aux voeux des agences de coopération qui soutiennent cette institution, le CILSS a été restructuré en mai 1985. Les textes sur la restructuration adoptés par le Conseil des Ministres, le 15 mai, à Niamey, ont été diffusés aux participants à la Conférence.

Le mandat révisé du CILSS met l'accent sur : (1) la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information dans les pays Membres du CILSS, (2) la réflexion sur les politiques et les pratiques du développement, (3) la coordination entre pays sahéliens et avec les agences de coopération, pour le développement à moyen et long terme et pour la prévention des crises alimentaires.

Les dispositions pratiques de la restructuration doivent permettre d'associer plus étroitement les pays Membres du CILSS à l'élaboration du programme de travail du Secrétariat Exécutif et de ses institutions spécialisées (Institut du Sahel et Agrhymet). D'autres dispositions doivent améliorer la coordination entre le Secrétaire Exécutif du CILSS et les responsables de ces agences.

Sans doute, le Secrétaire Exécutif du CILSS souhaitera-t-il donner à la Conférence de Milan des informations sur les conséquences de la réorganisation pour :

- l'administration du CILSS,
- ses ressources financières et son budget,
- son programme de travail global,
- la coordination entre les pays Membres du CILSS pour certaines questions d'importance régionale et l'appui du CILSS pour les efforts de coordination à l'échelon de chacun des pays Membres de cette organisation.

b) Coordination et programme de travail des Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel

Documents de Référence
D(85)281, D(85)280 et D(85)282

La VIème Conférence du Club du Sahel marque la dixième année d'existence du Club. Après dix ans d'existence, il a paru souhaitable de faire le point sur les progrès accomplis dans l'action commune des agences d'aide et des Sahéliens.

Trois documents sont soumis à la Conférence. Ces documents montrent les chemins sur lesquels les Secrétariats du CILSS et du Club se sont engagés, avec l'appui de leurs partenaires, pour faire avancer la coordination. Certes, ces chemins ont permis de progresser mais il reste beaucoup de progrès à faire.

Les deux Secrétariats ne sont pas les seuls acteurs dans le domaine de la coordination. Ils ont donc choisi de faire des propositions dans les domaines où ils paraissent devoir être les plus utiles, domaines dans lesquels les partenaires sahéliens et non sahéliens ont marqué un intérêt suffisant pour qu'ils aient le sentiment de pouvoir s'engager.

Les propositions qu'ils présentent sont dans le fil des recommandations de la première Conférence du Club du Sahel, celle de Dakar : les responsables sahéliens et les responsables des agences d'aide étaient tombés d'accord pour dire que la région ne pourrait émerger de la situation dans laquelle elle se trouvait que si les Sahéliens et la Communauté internationale s'engageaient :

- dans un effort de longue durée, effort caractérisé par le terme de "contrat de génération" ;
- dans un effort commun.

La première proposition porte sur la poursuite des réflexions stratégiques (stratégie régionale, stratégie de lutte contre la désertification, stratégie de l'élevage, etc...) en espérant que ces travaux inspireront les plans de développement des Etats sahéliens et des agences d'aide. Les uns et les autres collaborent étroitement à l'élaboration des stratégies.

La deuxième proposition porte sur la poursuite du dialogue sur les politiques de développement économique, en particulier l'économie de la production vivrière et la politique de fonctionnement, de gestion, d'entretien des investissements faits dans le Sahel (dépenses récurrentes).

La troisième proposition porte sur la politique de valorisation des ressources humaines, en particulier la politique démographique et sur la coordination des efforts pour soutenir une telle politique.

La quatrième proposition porte sur l'appui pour l'organisation d'un processus de coordination à l'échelon sectoriel dans chacun des Etats du CILSS. Dans un premier temps, les deux Secrétariats suggèrent d'utiliser, dans ce but, les stratégies faites par les Etats du CILSS sur la lutte contre la désertification et sur l'élevage. Ils proposent également de mettre à jour, en les actualisant, les travaux qu'ils avaient réalisés avec les Etats, en 1980, sur l'irrigation.

Enfin, la cinquième proposition porte sur l'utilisation du "réseau pour la prévention des crises alimentaires dans le Sahel" en vue d'une meilleure organisation pour surmonter les crises, pour soutenir et la production alimentaire nationale et les échanges régionaux.

Certaines des modalités d'action qui peuvent faciliter les progrès de la coordination ont déjà été pratiquées avec fruit. Ce sont en particulier :

- les réunions entre responsables sahéliens (Chefs d'Etat, Ministres, experts de différentes disciplines).
- les réunions à l'échelon régional du CILSS entre experts sahéliens et non sahéliens,

On proposera d'y ajouter :

- un appui aux réunions sectorielles à l'échelon national des Etats du CILSS entre responsables nationaux et experts du terrain et un appui aux réunions nationales de dialogue sur la politique économique ;
- des réunions entre responsables des agences d'aide pour mieux coordonner leurs positions sur des sujets précis, comme l'ont souhaité les Ministres du CILSS réunis à Nouakchott, en janvier 1985.

Toutes ces rencontres devront être préparées avec soin et rassembler un nombre très restreint de personnalités choisies en fonction de leur compétence.

L'objet de telles réunions n'est pas de susciter des engagements financiers immédiats mais d'améliorer l'existant et de préparer la réussite de nouveaux programmes.

On terminera en observant que la coordination a un prix en temps et en ressources financières même si ces ressources doivent être limitées au maximum.

Ces quelques observations n'épuisent pas le débat et de nombreuses suggestions sont attendues de la VIème Conférence.



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(85)282
Novembre 1985
Or. fr.

DIFFUSION GENERALE

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL COMMUN AUX SECRETARIATS DU CILSS ET DU CLUB DU SAHEL POUR L'ANNEE 1986

(Note des Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel)

La note ci-jointe présente le projet de programme de travail commun aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel pour l'année 1986. Ce programme a été établi en consultation entre le Secrétaire Exécutif du CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel.

Introduction

En 1984, le Conseil des Ministres a décidé de restructurer le CILSS. Les dispositions du Conseil à propos de cette restructuration ont été arrêtées en mai 1985.

Après la restructuration du CILSS, le Secrétaire Exécutif du Comité Permanent a rencontré le Secrétariat du Club pour discuter avec lui un projet de programme de travail commun aux deux Secrétariats, pour l'année 1986.

Ce projet est soumis pour examen à la VIème Conférence du Club du Sahel.

A. FONCTIONS DES SECRETARIATS DU CILSS ET DU CLUB DU SAHEL

Conformément aux décisions du Conseil des Ministres du CILSS, le mandat du CILSS a été re-défini de la façon suivante :

- 1°/ Etudier l'ensemble des problèmes qui font obstacle à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et à la recherche d'un nouvel équilibre écologique du Sahel, afin de mieux définir les politiques régionales d'intervention adéquates.
- 2°/ Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion d'informations quantitatives et qualitatives sur le Sahel, afin de sensibiliser les Etats Membres et la Communauté Internationale aux problèmes de la région et de contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formation menées contre la sécheresse et la désertification.
- 3°/ Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional et régional tendant à renforcer la coopération, d'une part entre les Etats Membres dans leurs efforts communs de lutte contre la sécheresse et la désertification et le suivi de ces actions, d'autre part entre eux et les autres Etats.
- 4°/ Mobiliser les ressources nécessaires aux programmes régionaux et sous-régionaux définis dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire et de la lutte contre la désertification.
- 5°/ Contribuer à la coordination des aides alimentaires obtenues dans le cadre régional ou sous-régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement.

Le mandat du CILSS met l'accent sur le rôle d'analyse du Comité, sur son rôle d'animateur pour faire des propositions à ses Etats Membres et sur son rôle de catalyseur pour la concertation entre Etats du CILSS d'une part, entre ces Etats et les organismes d'aide d'autre part, dans les domaines de sa compétence.

Le Secrétariat du Club du Sahel soutient le CILSS pour l'accomplissement de son mandat. Il convient avec lui, chaque année, d'un programme de travail dont il appuie la réalisation grâce à la fourniture d'experts, la préparation de séminaires et de conférences. Il constitue une passerelle entre le CILSS et la Communauté Internationale. Il répond aux suggestions que lui font ses partenaires dans les agences de coopération. Il est, en quelque sorte, en association avec le CILSS, une force de réflexion, de proposition et de concertation.

L'action conjointe des deux Secrétariats doit permettre d'utiliser, avec beaucoup plus d'efficacité, les ressources mises à la disposition du CILSS et de ses Etats Membres.

B. AXES PRINCIPAUX DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Le Secrétariat Exécutif du CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel ont défini les grandes lignes de leur programme de travail commun en tenant compte du mandat du CILSS. Ce programme constitue une partie seulement du programme total du CILSS, mais les deux Secrétariats s'efforcent d'assurer la complémentarité entre leurs activités communes et les autres actions du Comité. En 1986, les grands axes du programme de travail CILSS/Club doivent être les suivants :

- d'abord, mettre mieux en valeur les ressources naturelles et humaines du Sahel qu'il s'agisse du développement de l'agriculture ou de la sauvegarde de l'environnement ;
- ensuite, poursuivre la réflexion sur les mesures de politique économique à prendre pour faciliter la mise en valeur des ressources naturelles et humaines ;
- ensuite, réfléchir sur la politique humaine et sociale la plus favorable à la valorisation des ressources ;
- ensuite, participer aux progrès de la coordination régionale et nationale entre pays du CILSS d'une part, entre ces pays et les organismes de coopération de l'autre ;
- enfin, progresser dans la prospective afin d'anticiper les problèmes et de mieux s'organiser pour les résoudre au lieu de les subir.

Ces axes principaux sont pris en compte dans les activités proposées au titre du programme de travail du CILSS/Club du Sahel.

C. MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES

1°/ Sauvegarde et défense de l'environnement

La réunion régionale sur la lutte contre la désertification tenue, à Nouakchott, en octobre 1984, a montré que la sauvegarde et la défense de l'environnement doivent avoir un caractère multisectoriel et qu'elles doivent s'appuyer sur des mesures de caractère humain et social qui emportent la conviction -et donc la participation- des populations.

Après la réunion de Nouakchott, les Etats du CILSS sont convenus d'appliquer la démarche suivie pour la stratégie régionale à leurs stratégies nationales. Les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel ont apporté un appui au Niger, au Burkina, au Mali, à la Mauritanie, au Cap Vert pour l'établissement de ces stratégies.

Le travail entrepris par les Secrétariats du CILSS et du Club et par les Etats constitue l'amorce d'un processus ; ce processus doit permettre :

- d'organiser un travail d'équipe multi-disciplinaire et multi-sectoriel entre les experts nationaux, les experts d'autres pays du CILSS et les experts étrangers pour l'établissement de la stratégie ;
- d'utiliser ensuite le document de stratégie comme base de discussion pour une première réunion de concertation nationale au cours de laquelle les participants feront des propositions d'organisation en vue d'associer tous les partenaires concernés pour bâtir des programmes efficaces et réalistes ;
- de bâtir ces programmes et d'en discuter périodiquement dans chaque pays entre partenaires concernés pour les renforcer, les améliorer ou, le cas échéant, pour les réorienter.

En 1986, les deux Secrétariats proposent :

- a) d'apporter un appui pour l'élaboration de stratégies nationales aux pays qui ne les ont pas encore établies, si ces pays le souhaitent ;
- b) de participer à l'organisation des réunions de concertation nationales au Burkina, au Mali, en Mauritanie, au Cap Vert, comme on l'a déjà fait au Niger ;
- c) de participer à l'organisation du suivi de la première concertation tenue au Niger en juin 1985.

2°/ Elevage

Conformément aux recommandations des instances du CILSS et du Club du Sahel, leurs Secrétariats ont effectué des diagnostics du secteur de l'élevage au Niger, au Burkina et au Mali afin de mieux comprendre les évolutions dans ce secteur et de mieux apprécier les changements à introduire pour que l'élevage, ressource naturelle du Sahel, apporte à l'économie et à la société sahéliennes les bénéfices escomptés.

Le Comité de l'Elevage commun aux deux Secrétariats a pris connaissance de ces travaux au cours d'une réunion d'experts, en septembre 1985.

Le Comité a proposé que, dans une première étape, une réunion régionale discute les trois diagnostics (Mali, Burkina, Niger) et que cette réunion rassemble des responsables de tous les Etats du CILSS, des Etats côtiers, de la CEBV et des agences de coopération.

Il appartiendra à la réunion régionale de proposer que les diagnostics sur le secteur de l'élevage soient étendus aux autres pays du CILSS.

3°/ Cultures irriguées

En 1980, les Secrétariats du CILSS et du Club ont présenté un bilan des cultures irriguées dans le Sahel. Ce bilan était basé sur des bilans nationaux et sur une synthèse régionale qui faisait le point des acquis et des difficultés de l'irrigation. On constatait, dans ce bilan, que la mise en valeur de nouveaux pérимètres compensait à peine la mise hors service de pérимètres anciens, faute d'entretien, de maintenance, de gestion, d'organisation et de mesures d'accompagnement suffisants.

Depuis 1980, de nombreuses leçons ont été tirées, des actions nouvelles ont été entreprises, les objectifs et les méthodes ont évolué. Grâce aux nouvelles technologies, l'irrigation est moins onéreuse et plus facilement disponible, mais elle ne peut véritablement réussir et jouer pleinement son rôle sans la réalisation de progrès économiques et sociaux. Aussi a-t-il paru nécessaire d'entreprendre un nouveau travail afin d'analyser les progrès réalisés, de voir comment les objectifs et les moyens évoluent, d'identifier les changements déjà faits et les changements à poursuivre.

Les Secrétariats du CILSS et du Club proposent de commencer leur travail commun au Burkina, au Sénégal et au Niger. Les rapports de leurs experts pourront, on l'espère, servir de base de discussion pour des réunions nationales de concertation sur les cultures irriguées organisées par les Etats concernés.

4°/ Hydraulique villageoise

Pour chacun des pays du CILSS, les Secrétariats ont fait des bilans et des propositions d'action dans le secteur de l'hydraulique villageoise, à l'exception du Tchad. Ils ont fait également une synthèse régionale des bilans nationaux.

Un rapport établi pour le Tchad sur l'hydraulique villageoise et pastorale, doit pouvoir permettre d'animer une réunion de concertation entre les responsables tchadiens et les experts du terrain (experts des agences de coopération et des ONG).

D. POLITIQUE ECONOMIQUE

1°/ L'économie de la production vivrière

Le suivi des recommandations du Colloque de Nouakchott, tenu en 1979, reste l'une des activités centrales des Secrétariats du CILSS et du Club. L'objectif des Secrétariats est de faire des propositions relatives aux conditions à remplir pour que la sécurité alimentaire puisse être mieux assurée à la fin du siècle.

Pour faire avancer ces propositions, le Comité restreint sur l'économie de la production vivrière commun aux deux Secrétariats a demandé qu'un bilan des progrès et des lacunes de la politique vivrière soit fait pour la plupart des pays du CILSS.

A partir de ces bilans et d'autres travaux déjà faits ou en cours de réalisation, les Secrétariats proposent plusieurs démarches :

- d'abord, ils recommandent aux pays sahéliens d'utiliser les diagnostics nationaux sur lesquels s'appuie la synthèse régionale ainsi que des travaux complémentaires pour l'organisation de séminaires dans chacun de leurs pays. Ils proposent également d'apporter leur appui pour organiser un séminaire régional sur l'économie de la production vivrière. Le but d'un séminaire régional doit être de trouver les points d'accord et de rechercher les possibilités d'action pratique. L'un des objectifs du séminaire régional pourrait être d'identifier les travaux à entreprendre en vue de progresser dans la réflexion sur une politique agricole commune en Afrique de l'Ouest. Le séminaire réunirait des experts du CILSS, de la CEAO et de la CEDEAO ainsi que des experts des agences de coopération ou des personnalités choisies, en fonction de leurs compétences ;
- ensuite, ils proposent aux agences de coopération de se réunir pour examiner les bilans des évolutions de l'économie de la production vivrière des Etats du CILSS, dans le cadre du Club du Sahel, afin d'en tirer des conclusions pour la politique d'aide ;
- enfin, ils proposent que le Comité restreint poursuive ses travaux sur différentes questions à creuser, par exemple : le stockage paysan, les problèmes semenciers et la valorisation des produits vivriers.

2°/ Les dépenses récurrentes

Un travail conceptuel, basé sur de nombreuses études de cas, a permis d'organiser un colloque sur les dépenses récurrentes, à Ouagadougou, en janvier 1982, colloque qui a été suivi par des séminaires nationaux pour les planificateurs au Niger, au Mali, au Sénégal et en Mauritanie. Mais, on est encore très loin de l'application des recommandations de Ouagadougou et de la coordination des politiques relatives aux dépenses récurrentes.

Pourtant, il paraît souhaitable d'avancer. Le thème des dépenses récurrentes permet d'aborder de très nombreuses questions macro et micro-économiques. Il permet, en particulier, de s'interroger sur la conception des programmes et des projets et de trouver des réponses plus imaginatives que cela n'a été le cas jusqu'à présent, en particulier des réponses plus adaptées aux possibilités et aux besoins des pays sahéliens.

Les deux Secrétariats proposent :

- que les Etats du CILSS se réunissent dans le cadre de leur institution régionale pour faire le bilan des séminaires nationaux et voir comment ils peuvent prendre en compte les charges récurrentes dans l'exercice de planification/budgétisation nationale ;
- que les agences de coopération se réunissent dans le cadre du Club du Sahel pour examiner comment elles peuvent, individuellement et collectivement, faire avancer l'application des recommandations du Colloque de Ouagadougou et coordonner leurs politiques.

E. LE RESEAU POUR LA PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SAHEL

On trouvera dans une note distincte* le résumé des travaux accomplis par le Réseau CILSS/Club pour la prévention des crises alimentaires dans le Sahel et des propositions pour l'avancement des activités de ce Réseau. On les appellera ci-dessous brièvement :

- circulation des informations et rencontres périodiques pour échanger les renseignements disponibles sur l'offre et la demande de céréales dans le Sahel, sur le déficit et les moyens de le couvrir ;
- concertations sur les possibilités de prévisions alimentaires et sur l'amélioration de la logistique (transports et stockage) ;
- concertations sur l'utilisation mieux coordonnée des fonds de contrepartie ;
- concertations sur les possibilités de mieux utiliser l'aide alimentaire pour soutenir la stratégie de développement à moyen et long terme et, en particulier, les échanges céréaliers nationaux, inter-sahéliens et régionaux en Afrique de l'Ouest.

F. POLITIQUE HUMAINE ET SOCIALE

Les questions de politique humaine et sociale sont au coeur de la politique de développement. Les Secrétariats du CILSS et du Club s'efforcent de faire avancer la réflexion sur ces questions, notamment dans le cadre de leur étude "prospective". Cette étude s'interroge sur les valeurs, sur les attitudes et sur la dynamique sociale qui pourraient être moteur des changements nécessaires au développement. L'étude prospective sera soumise à une réunion régionale dès son achèvement.

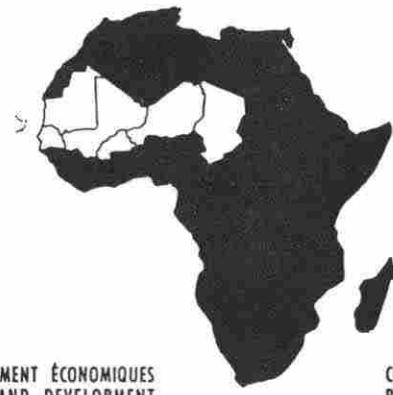
Outre la poursuite de l'étude prospective, les deux Secrétariats proposent d'organiser un séminaire régional sur la politique démographique des Etats sahéliens et sur les appuis extérieurs qui lui sont ou qui peuvent lui être donnés. Les positions prises par certains responsables dans le Sahel permettent aujourd'hui d'aborder avec objectivité ce problème difficile, mais d'une importance cruciale pour l'avenir du Sahel.

G. SOUTENIR L'INITIATIVE PRIVEE

On s'aperçoit, dans le Sahel, comme dans les autres régions du monde, que le développement, le progrès, la croissance, reposent autant, sinon davantage, sur l'épanouissement des initiatives privées que sur les initiatives du secteur public.

Les deux Secrétariats souhaitent que la réunion du Club du Sahel leur fasse des propositions sur les actions qu'ils pourraient entreprendre pour favoriser le développement du secteur privé dans le Sahel.

* SAHEL D(85)280 - "L'un des chemins de la coordination : le Réseau pour la prévention des crises alimentaires dans les pays du Sahel"



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(85)283
Novembre 1985
Or. ang.

DIFFUSION GENERALE

LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LE SAHEL

Actions CILSS/Club pour soutenir la coordination

(Note du Secrétariat du Club du Sahel)

LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LE SAHEL

Actions CILSS/Club pour soutenir la coordination

(Note du Secrétariat du Club du Sahel)

Les opinions exprimées et les données présentées dans ce document relèvent de la seule responsabilité des auteurs et n'engagent pas nécessairement l'OCDE ou le CILSS.

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	STRATEGIE.....	6
III.	COORDINATION ENTRE SAHELIENS ET DONNEURS POUR LA MISE EN OEUVRE DE PROGRAMMES NATIONAUX DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS DU CILSS.....	9
IV.	PROBLEMES A DISCUTER.....	10

LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LE SAHEL

Actions CILSS/Club pour soutenir la coordination

I. INTRODUCTION

1. En 1984, la reprise de la sécheresse a de nouveau attiré l'attention sur les problèmes de l'écologie dans le Sahel. Malgré les problèmes antérieurs de l'écologie, malgré les analyses sectorielles faites par le CILSS et le Club sur le secteur de l'écologie/forêts des pays sahéliens, la part de l'aide publique au développement pour la reforestation et la sauvegarde de l'environnement est restée faible (1 à 2 % de l'APD entre 1975 et 1984). La sécheresse n'est pas seule responsable de la crise de l'environnement : les hommes jouent un rôle important dans cette crise, en raison du taux de croissance de la population, de l'archaïsme des pratiques agricoles et de celles de l'élevage, des faiblesses de la politique agricole, de l'insuffisance des ressources. Les études sur la dégradation de l'environnement ont montré que la lutte pour sa sauvegarde doit reposer sur des changements d'attitudes et de mentalités et sur des politiques multisectorielles capables de mobiliser, ensemble, les responsables de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts, de l'hydraulique rurale et de la formation.

Les études CILSS/Club ont permis de mieux comprendre les problèmes à résoudre dans l'écologie sahélienne. Outre les bilans sectoriels sur l'écologie/forêts, le CILSS et le Club ont fait, entre 1977 et 1984, des rapports sur :

- le secteur forestier dans la plupart des pays Membres du CILSS,
- le rôle de l'énergie dans la stratégie de développement du Sahel,
- les besoins en bois de feu,
- l'amélioration sylvo-pastorale et de la faune,
- l'utilisation de l'espace,
- la régénération de la végétation naturelle,
- les coûts récurrents des projets de reboisement,
- les évolutions climatiques.

2. Réunion du Comité Directeur Ecologie/Forêts Commun aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel, 14-15 juin 1984

A l'occasion d'une réunion du Comité Directeur écologie/forêts tenue les 14 et 15 juin 1984, les responsables sahéliens et non sahéliens ont discuté les problèmes à résoudre pour rapprocher les points de vue sur la politique écologique dans le Sahel. Les conclusions du Comité Directeur ont permis de préparer le séminaire régional du CILSS sur la lutte contre la désertification, tenu à Nouakchott en novembre 1984. Ces conclusions ont été les suivantes :

- assurer, avant tout, des disponibilités alimentaires suffisantes pour la population ;
- étudier et réaliser des réformes foncières ;
- prendre en compte les réalités écologiques et économiques :
 - . satisfaction des besoins des zones urbaines
 - . inter-relations entre le boisement, le sol, l'eau et l'utilisation des terres ;
- mettre en place un nouvel équilibre socio-écologique :
 - . en faisant participer la population
 - . en accroissant le sens de ses responsabilités à l'égard de l'environnement ;
- penser aux aspects institutionnels :
 - . réorientation et coordination entre les services nationaux, entre ces services et l'aide étrangère,
 - . appui aux structures financières et humaines des services nationaux.

Le Comité Directeur a identifié certaines actions à promouvoir :

- limiter la consommation du bois de feu,
 - . en diffusant massivement les foyers améliorés,
 - . en développant des énergies de substitution,
 - . en étudiant la politique des prix du bois de feu et du charbon de bois,
 - . en réduisant l'utilisation du bois dans la construction ;
- promouvoir des actions individuelles et communautaires :
 - . gestion des espaces collectifs autour des villages et des parcours pastoraux,
 - . agro-sylviculture individuelle et collective,
 - . restauration et aménagement des forêts naturelles ;
- promouvoir des actions à l'échelon national
 - code ruraux intégrés
 - plantations massives, dans certains cas
 - gestion des forêts naturelles

Le rapport de la réunion du Comité Directeur a été résumé dans un compte rendu [SAHEL CR(84)42, juin 1984].

3. Séminaire régional sur la lutte contre la désertification, Nouakchott, 29 octobre-4 novembre 1984

Un séminaire régional, tenu à Nouakchott du 29 octobre au 4 novembre, a rassemblé pour la première fois les directeurs sahéliens de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts pour mettre au point une stratégie régionale de lutte contre la désertification qui tienne compte des conclusions du Comité Directeur CILSS/Club ; les délégués de treize agences de coopération bilatérales et multilatérales et plusieurs ONG étaient présentes au séminaire. Chaque pays sahélien a présenté son programme de lutte contre la désertification en s'efforçant de montrer les liens que devrait avoir ce programme avec l'agriculture et l'élevage.

La résolution finale du séminaire a mis en exergue les conditions de réussite d'une stratégie écologique intégrée :

- participation volontaire et massive de la population aux efforts de lutte contre la désertification,
- intégration des facteurs de changement nécessaires au développement de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts en tenant compte des aléas climatiques,
- coordination des politiques et des actions financées par les différents donneurs.

Parmi les prestations des participants, celle de la Banque Mondiale : "Désertification dans les zones soudaniennes et sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest" a été importante pour l'élaboration de la stratégie CILSS/Club.

Dans ce document, la désertification est caractérisée comme : "un processus de dégradation permanente de la productivité biologique des terres arides et semi-arides". Les auteurs attribuent les causes essentielles de cette dégradation aux facteurs humains qui interviennent dans un environnement à pluviométrie variable, où les sols sont pauvres et où la couverture végétale est le facteur le plus vulnérable de l'éco-système.

Alors que les systèmes de production traditionnels étaient adaptés à l'environnement, ces systèmes sont bouleversés par la croissance de la population, les changements institutionnels, la centralisation de l'autorité politique et les politiques économiques qui favorisent les villes. Le rapport donne un rôle central à la croissance démographique dans la dégradation de l'écologie.

Trois causes expliquent le faible succès des projets de production agricole, animale et forestière :

- les hypothèses de production trop optimistes faute de compréhension de la logique des systèmes de production traditionnels,
- l'absence de consultation des principaux intéressés, les producteurs,
- l'insuffisance des services rendus par les institutions publiques aux organisations de producteurs.

Sur la base de ces observations, le rapport de la Banque Mondiale a proposé qu'une stratégie de lutte contre la désertification comporte les aspects suivants :

- une approche multi-sectorielle avec la participation des populations, approche basée sur le "scénario du pire",
- des mesures déterminées en fonction des possibilités dont dispose la population pour les mettre en oeuvre,

- des recherches ayant pour objet de développer des espèces forestières et agricoles à haute productivité, bien adaptées à la sécheresse,
- la limitation de la demande de bois grâce à une politique de contrôle démographique et une politique énergétique adaptées à la situation générale et à l'urbanisation,
- la réforme des lois forestières pour encourager la lutte contre la désertification.

II. STRATEGIE

Le Conseil des Ministres du CILSS a adopté la stratégie de lutte contre la désertification discutée à Nouakchott lors de sa XXème Session, en janvier 1985, en la liant à une stratégie régionale globale dont les objectifs sont les suivants :

- rendre à l'homme son rôle de moteur dans le développement,
- rebâtir l'économie sur des bases saines,
- trouver un nouvel équilibre écologique et aménager l'espace en conséquence.

La stratégie globale incorpore la lutte contre la désertification dans le processus de développement. Elle invite chaque pays Membre du CILSS à établir "un plan cohérent et un plan à long terme pour la sauvegarde de l'environnement afin de rétablir l'équilibre entre la société sahélienne et l'environnement : l'équilibre socio-écologique". La lutte contre la désertification comporte trois aspects essentiels :

1. Intéresser les populations-cibles aux activités de lutte contre la désertification dès leur conception. Ceci implique un changement radical dans la conception des projets qui, jusqu'à présent, ont été imposés ou organisés du haut vers le bas, d'où leur échec fréquent puisqu'ils ne correspondaient pas aux besoins des populations (cette observation s'applique à d'autres projets que les projets forestiers). Les actions entreprises à l'avenir doivent s'intéresser à l'ensemble des besoins des populations rurales : nourriture, eau, santé, formation, terres et revenu monétaire minimum etc... si l'on souhaite que celles-ci collaborent à leur réussite. Il convient également que les populations soient en mesure de conduire et de poursuivre les actions engagées.

Pour réussir, les actions de lutte contre la désertification doivent être en mesure de satisfaire les besoins les plus pressants et permettre des résultats tangibles assez rapides, même si ce sont de petits résultats. Elles doivent offrir des techniques et des espèces végétales qui répondent aux conditions locales.

L'insuffisance et la non-application de la législation foncière sont également l'une des causes de l'échec des projets. De nombreux rapports montrent que les lois foncières ne favorisent pas la conservation des sols et de l'eau, la réhabilitation, la reforestation des terres et des pâturages. Chaque pays du CILSS doit définir une législation adaptée à son cas, à ses conditions et à ses besoins. Il ne s'agit pas de promouvoir des lois-modèles mais de les adapter pour garantir aux individus et aux collectivités le droit aux résultats de leurs activités productives.

2. Développer une approche multi-sectorielle et des principes pour la gestion de l'espace

L'approche traditionnelle, sectorielle, a produit des résultats décevants. L'éco-système est un ensemble composé de facteurs reliés entre eux : eau, sol, tapis herbacé, couverture forestière (naturelle et cultivée), faune, etc... ; le système de production et d'exploitation de l'éco-système se compose lui-même d'activités nombreuses : agriculture, élevage, bûcheronnage, chasse, pêche. Les activités des éleveurs et des agriculteurs ont des conséquences sur chacune des composantes de l'éco-système.

D'où la nécessité d'une approche globale. L'aménagement du territoire définit et étudie les éco-systèmes et les systèmes de production. Il les compare pour déterminer les meilleures combinaisons d'un nouvel équilibre socio-écologique.

Les instances du CILSS et du Club ont discuté fortement la notion de "capacité de charge" de la population et du bétail dans différents systèmes écologiques. Certains participants ont montré que les systèmes de production peuvent être améliorés ou intensifiés, particulièrement en mieux utilisant l'eau mais aussi en tirant parti de la technologie et des avantages d'ordre économique. Ce débat a montré que le dialogue entre la Communauté internationale et les Sahéliens sur la politique démographique et sur son contexte doit être poursuivi (le programme de travail CILSS/Club pour 1986 comporte une étude sur la politique démographique et sur l'impact des facteurs démographiques sur le développement).

3. Donner un rôle nouveau aux gouvernements, à leurs institutions et à leurs agents

Si les gouvernements doivent réussir à faire participer les populations dans l'action de développement et de lutte contre la désertification, ils doivent repenser trois fonctions principales :

- l'engagement et la mobilisation des populations locales,
- l'assistance à des groupes de populations et aux organisations qui les représentent,
- les programmes nationaux et régionaux à promouvoir en vue de faciliter ou d'élargir les activités des différents groupes humains.

Il se peut que la remise en question du rôle des gouvernements doive entraîner des changements d'ordre juridique, institutionnel ou d'autre nature. Par exemple, si cela n'existe pas encore, les gouvernements devront établir les bases juridiques nécessaires à la reconnaissance des collectivités locales et aux pouvoirs que ces collectivités doivent détenir. Ils devront également faire travailler ensemble leurs Ministères et leurs services. Il faut qu'ils créent un groupe inter-ministériel pour la lutte contre la désertification au niveau le plus élevé pour organiser la coopération des ministères concernés. Le but de la coordination doit être d'établir un schéma directeur national qui soit en harmonie avec les principes de la stratégie régionale et de discuter ce schéma avec tous ceux qui devront l'appliquer. Finalement, un système d'évaluation/rétroaction comprenant une représentation populaire devra permettre de suivre l'exécution des programmes.

Changements d'ordre législatif : il convient d'adapter les lois foncières qui ont été rédigées dans un contexte écologique, démographique, économique totalement différent de ce qu'il est actuellement. Certains codes qui prévoient les limites nord pour les cultures, les pâturages et l'usage de l'eau ne sont plus à jour et doivent être réformés.

Recherches : la stratégie a donné les orientations suivantes pour la recherche :

- développement de la recherche de base en vue d'obtenir des variétés mieux adaptées à la sécheresse,
- développement de la recherche sur les éco-systèmes et les systèmes de production sahéliens,
- amélioration des connaissances scientifiques et techniques passées, actuelles et futures.

Les participants ont insisté sur l'utilisation des structures de recherche existantes à l'échelon national et régional plutôt que sur la création d'institutions nouvelles.

4. Renforcement de la coordination régionale et internationale

La position du CILSS est sortie renforcée du séminaire de Nouakchott. Le séminaire a demandé au CILSS de soutenir l'élaboration de stratégies et de politiques nationales de lutte contre la désertification (cette action a été entreprise ; elle est décrite dans le chapitre suivant).

Le séminaire a recommandé la circulation de l'information et l'amélioration des échanges scientifiques et techniques. Les échanges inter-Afrique ont été initiés par deux Conférences ministérielles tenues à Dakar en juillet 1984 et novembre 1985 (COMIDES).

Les donneurs ont été priés de réexaminer leurs programmes et leurs projets en tenant compte des aspects multi-sectoriels de la lutte contre la désertification. Le rôle des ONG a été souligné.

Application de la stratégie à l'échelon national. Ceci a été recommandé. Les pays du CILSS ont été conviés à préparer une stratégie nationale et des programmes conformes à ses orientations. Ils ont été invités à les discuter périodiquement avec les donneurs en vue de promouvoir les adaptations nécessaires et la coordination des opérations.

Pour terminer, le séminaire de Nouakchott a recommandé de financer les projets de lutte contre la désertification au moyen de dons attribués dans le cadre de programmes indicatifs à long terme (10 à 20 ans).

Les Secrétariats du CILSS et du Club ont préparé plusieurs documents sur le séminaire de Nouakchott :

- compte rendu sommaire du séminaire régional sur la désertification. Nouakchott, 29 octobre - 4 octobre 1984 [SAHEL CR(85)48]

- Stratégie régionale sur la lutte contre la désertification, en application de la Stratégie révisée pour la lutte contre la sécheresse et le développement dans le Sahel [SAHEL D(85)261]
- Directives proposées pour la mise en oeuvre de la stratégie régionale de lutte contre la désertification dans le Sahel [SAHEL D(85)257]

III. COORDINATION ENTRE SAHELIENS ET DONNEURS POUR LA MISE EN OEUVRE DE PROGRAMMES NATIONAUX DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS DU CILSS

Après l'approbation de la stratégie de lutte contre la désertification par le XXème Conseil des Ministres, à Nouakchott, en janvier 1985, les pays Membres du CILSS ont demandé un appui pour l'élaboration de schémas directeurs nationaux. Les Secrétariats du CILSS et du Club ont donné cet appui sous forme de consultants au Burkina, au Cap Vert, au Mali, à la Mauritanie, au Niger. En 1986, le même appui sera donné au Tchad, à la Gambie et au Sénégal, si bien que le processus de coordination sera mis en place dans les huit pays du CILSS.

Des projets de schémas de lutte contre la désertification ont déjà été faits pour le Burkina, le Cap Vert, la Mauritanie, le Niger et le Mali. Ces projets seront diffusés dès que possible.

Les schémas nationaux sont divisés en trois parties :

- La première partie décrit la situation existante qui ne diffère guère d'un pays du CILSS à l'autre : sécheresse, croissance de la population et migration, pénurie alimentaire et pénurie d'énergie. Le document présente les phénomènes de désertification : disparition des forêts, diminution de la qualité des sols et des ressources en eau. Il présente également les politiques et les programmes pour la lutte contre la désertification et les difficultés rencontrées pour leur application ;
- dans la deuxième partie, on trouve les priorités et les orientations de politiques, y compris les objectifs et les programmes d'action ;
- la troisième partie énumère parfois les projets (cas du Niger).

Une "concertation" entre donneurs, ONG et responsables nationaux a été organisée pour discuter le schéma directeur du Niger en juin 1985 (le Niger avait tenu, un an auparavant à Maradi, un débat national sur la lutte contre la désertification qui avait contribué à clarifier les idées). Lors de la réunion de concertation, il a été décidé de créer un mécanisme de consultation permanent pour :

- faire une série d'évaluations des projets de lutte contre la désertification, pour apprécier les résultats positifs et négatifs ainsi que les rapports coûts/bénéfices ;
- examiner la cohérence des projets avec le schéma directeur, en tenant compte des conséquences de ces projets pour l'environnement ;

- étudier les questions de participation populaire ;
- faire circuler l'information sur les résultats obtenus au Niger et dans les autres pays du CILSS.

Des réunions analogues entre donneurs et responsables nationaux seront tenues dans les autres pays du CILSS avec l'objectif de s'accorder sur des programmes et projets pratiques, cohérents avec le schéma directeur, ce qui exigera des changements de part et d'autre. Pour que ces réunions réussissent, les représentants des agences de coopération devront recevoir l'autorité nécessaire pour négocier sur les politiques à suivre et sur les programmes.

L'organisation de réunions de concertation à l'échelon national est conforme à l'un des objectifs principaux du processus CILSS/Club : la coordination informelle, entre praticiens qui vivent les projets. La réunion tenue au Niger a livré des enseignements qui seront appliqués au Burkina, au Mali, en Mauritanie et dans les autres pays du CILSS. D'abord, il est clair que la concertation, pour être efficace, doit se tenir dans chaque pays ; ensuite, elle doit être un processus permanent et répétitif (rencontres une ou deux fois par an) pour stimuler la compréhension entre partenaires, discuter les projets en détail, redresser les erreurs, créer les mesures d'accompagnement, etc...

IV. PROBLEMES A DISCUTER

Sur la base de l'expérience acquise, différents problèmes doivent être posés :

- 1) Comment animer et poursuivre le processus de coordination à l'échelon national ? Les services nationaux sont sous-administrés et surchargés. Même s'ils ont créé des mécanismes de concertation, ces mécanismes fonctionnent mal. Comment tenir compte de ces réalités ?
- 2) Comment gérer les programmes de lutte contre la désertification ? Peut-on aider les ministères qui doivent travailler ensemble en équipes pluri-disciplinaires à créer ces ensembles nécessaires à la conception et à la gestion des programmes.
- 3) Participation des donneurs. L'expérience du Niger a montré que la participation au niveau du personnel technique était excellente mais que les donneurs n'avaient pas nécessairement de délégation décisionnelle. Si la coordination/concertation doit s'institutionnaliser dans différents domaines du développement rural, il faut que les représentants des donneurs dans les différents pays puissent prendre des décisions de programmation et de politique. Est-ce-possible ?



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

NOVEMBRE 1985

NOVEMBER 1985

DIFFUSION GENERALE
GENERAL DISTRIBUTION

BIBLIOGRAPHIE
DOCUMENTS DIFFUSÉS PAR
LE CILSS ET LE CLUB DU SAHEL

BIBLIOGRAPHY
DOCUMENTS PUBLISHED BY
THE CILSS AND CLUB DU SAHEL

Les documents apparaissant dans cette bibliographie sont publiés dans le cadre du programme conjoint de travail du Club du Sahel et du CILSS. Ils peuvent être obtenus sur demande en s'adressant à l'un ou l'autre organisme. Prière de citer le numéro de référence, lorsque disponible.

The documents listed in this bibliography are published in the framework of the joint work programme of the Club du Sahel and the CILSS, and are available upon request from either institution. Please quote document code numbers where noted.

Club du Sahel
OCDE/OECD
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
(France)

CILSS
B.P. 7049
Ouagadougou
(Burkina Faso)

	<u>Pages</u>
I. STRATEGIE GLOBALE GLOBAL STRATEGY	1
II. POLITIQUE ECONOMIQUE ECONOMIC POLICY	4
- Stratégie alimentaire Food strategy	4
- Coûts récurrents Recurrent costs	6
III. ETUDES SECTORIELLES SECTORAL STUDIES	9
- Ecologie-Forêts Ecology-Forestry	9
- Production agricole Agricultural Production	12
- Hydraulique villageoise et pastorale Rural water supply	14
- Pêches Fisheries	16
- Transports Transportation	18
- Energie Energy	19
- Santé Health	20
- Ressources humaines Human resources	21
- Elevage Livestock	22
- Recherche Research	23
IV. DEMOGRAPHIE ET STATISTIQUES STATISTICS AND DEMOGRAPHY	24
V. RESSOURCES D'AIDE EXTERIEURE DONOR FLOWS TO SAHELIAN COUNTRIES	25
VI. BIBLIOGRAPHIES	26
VII. INFORMATION	27
VIII. ETUDES ET TRAVAUX EN COURS STUDIES AND DOCUMENTS IN PREPARATION	28

I. STRATEGIE GLOBALE / GLOBAL STRATEGY

- PROPOSITIONS POUR UNE STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET DE DEVELOPPEMENT DANS LE SAHEL

PROPOSALS FOR A DROUGHT CONTROL AND DEVELOPMENT
STRATEGY FOR THE SAHEL

Janvier/January 1977 (Epuisé/Out of stock)

- STRATEGIE ET PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
ET DE DEVELOPPEMENT DANS LE SAHEL

STRATEGY AND PROGRAMME FOR DROUGHT CONTROL AND DEVELOPMENT
IN THE SAHEL

Mai/May 1979 (Epuisé/Out of stock)

- STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET DE DEVELOPPEMENT
DANS LE SAHEL - PROJET DE VERSION REVISEE

STRATEGY FOR DROUGHT CONTROL AND DEVELOPMENT IN THE
SAHEL-REVISED DRAFT

D(80)102, Septembre/September 1980

- UN PREMIER BILAN DE LA LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET DE
L'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DU SAHEL (1975/1979)

THE SAHEL DROUGHT CONTROL AND DEVELOPMENT PROGRAMME
(1975/1979) : A REVIEW AND ANALYSIS

D(80)101, Septembre/September 1980

- LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET DEVELOPPEMENT DANS LE SAHEL :
SITUATION AU DEBUT DE LA DECENNIE 1980, Bilan et
perspective

DROUGHT CONTROL AND DEVELOPMENT IN THE SAHEL : SITUATION
AT THE START OF THE 1980's, Overview and perspectives

D(83)224, Juillet/July 1983

- L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE
DANS LES PAYS DU SAHEL

FOOD SELF-SUFFICIENCY AND ECOLOGICAL BALANCE IN THE
SAHEL COUNTRIES

Mai/May 1982

- RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA REUNION AD HOC CONCERNANT LE ROLE DU CLUB DU SAHEL, OCDE, 19 mai 1983

CHAIRMAN'S REPORT, SPECIAL MEETING ON THE ROLE OF THE CLUB DU SAHEL, OECD, May 19, 1983

D(83)229, Août/August 1983

- ORDRE DU JOUR COMMENTE, Cinquième Conférence du Club du Sahel, Bruxelles, 26-28 octobre 1983

ANNOTATED AGENDA, Fifth Conference of the Club du Sahel, Brussels, 26-28 October 1983

D(83)226, Août/August 1983

- PROJET DE COMPTE RENDU DE LA CINQUIEME CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL, Bruxelles, 26-28 octobre 1983

SUMMARY RECORD OF THE FIFTH CONFERENCE OF THE CLUB DU SAHEL, Brussels, 26-28 October, 1983

CR(83)40, Novembre/November 1983

- PROPOSITION POUR UNE STRATEGIE REVISEE EN 1984 DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET DE DEVELOPPEMENT DANS LE SAHEL

PROPOSALS FOR A REVISED STRATEGY FOR DROUGHT CONTROL AND DEVELOPMENT IN THE SAHEL

D(84)251(Prov.), Novembre/November 1984

- RETROSPECTIVE DE L'ECONOMIE SAHéliENNE

A RETROSPECTIVE VIEW OF THE SAHELIAN ECONOMY

D(85)256, Janvier/January 1985

- LE CLUB DU SAHEL ET L'ACTION COMMUNE DES AGENCES D'AIDE ET DES SAHeliENS - LES CHEMINS DE LA COORDINATION

THE CLUB DU SAHEL AND THE COMMON PROGRAMME OF AID AGENCIES AND SAHeliANS - EXPERIMENTS IN COORDINATION

D(85)281, Octobre/October 1985

- OU VA LE SAHEL ? RAPPORT D'ETAPE DE L'ETUDE PROSPECTIVE

WHAT FUTURE FOR THE SAHEL ? AN INTERIM REPORT ON THE FUTURE PROSPECTS STUDY

D(85)276, Novembre/November 1985

- VIème CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL - COMMENTAIRES SUR
LE PROJET D'ORDRE DU JOUR
SIXTH CONFERENCE OF THE CLUB DU SAHEL - COMMENTS ON THE
DRAFT AGENDA
D(85)275, Novembre/November 1985
- PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL COMMUN AUX SECRETARIATS
DU CILSS ET DU CLUB DU SAHEL POUR L'ANNEE 1986
PROPOSED JOINT WORK PROGRAMME OF THE CILSS AND CLUB
DU SAHEL SECRETARIATS FOR 1986
D(85)282, Novembre/November 1985

II. POLITIQUE ECONOMIQUE / ECONOMIC POLICY

STRATEGIE ALIMENTAIRE / FOOD STRATEGY

- COMMERCIALISATION, POLITIQUE DES PRIX ET STOCKAGE DES CEREALES AU SAHEL (2 tomes)

MARKETING PRICE POLICY AND STORAGE OF FOOD GRAINS IN THE SAHEL (2 vol.)

Août/August 1977 (Epuisé/Out of stock)

- ETUDE SUR LE STOCKAGE DES CEREALES DANS LES PAYS DU SAHEL (4 tomes)

STUDY ON STORAGE OF FOOD GRAINS IN THE SAHEL (4 volumes)

Octobre/October 1978 (Epuisé/out of stock)

- LA POLITIQUE CEREALIERE DANS LES PAYS DU SAHEL
Actes du Colloque de Nouakchott (Epuisé)

CEREALS POLICY IN SAHEL COUNTRIES

Acts of the Nouakchott Colloquy

Juillet/July 1979

- AIDE ALIMENTAIRE - COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION SUR L'AIDE ALIMENTAIRE TENUE A DAKAR LES 14 ET 15 JUIN 1982

D(82)178, Juillet 1982

- LA STRATEGIE ALIMENTAIRE DU MALI, Synthèse CILSS/Club

Août 1982

- ELABORATION DE LA STRATEGIE ALIMENTAIRE, MALI, CILSS/Club

Juillet 1982

- PROBLEMATIQUE DE LA COHESION ENTRE PROJETS DE DEVELOPPEMENT RURAL ET STRATEGIE ALIMENTAIRE AU MALI

D(82)189, Décembre 1982

- EVOLUTION DE LA POLITIQUE CEREALIERE

EVOLUTION OF CEREALS POLICY

D(83)227, Août/August 1983

- PROGRAMME POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES PAYS DU SAHEL, Résumé

A PROGRAM FOR FOOD GRAIN SELF-SUFFICIENCY IN THE SAHEL,
Summary

D(83)233, Octobre/October 1983

- LE STOCKAGE NON-ETATIQUE DES GRAINS DANS LES PAYS SAHELIENS :
Bibliographie générale, inventaire, analyse et recommandations

D(84)241, Décembre 1983

- REUNION DE COORDINATION SUR L'AIDE ALIMENTAIRE AUX PAYS MEMBRES DU CILSS POUR 1984-85, PARIS, OCDE, 7 décembre 1984 : Compte rendu

MEETING ON THE COORDINATION OF FOOD AID TO THE CILSS MEMBER COUNTRIES FOR 1984-85, OECD, PARIS, 7 December 1984 : Summary Record

CR(84)46, Décembre/December 1984

- STOCKAGE TRADITIONNEL DES CEREALES VIVRIERES EN MILIEU PAYSAN AU NIGER

D(84)249, Janvier 1985

- REFORME DE LA POLITIQUE CEREALEIRE SAHELIENNE, RESUME ET CONCLUSIONS

CEREALS POLICY REFORM IN THE SAHEL, EXECUTIVE SUMMARY

D(85)278, Novembre/November 1985

- L'UN DES CHEMINS DE LA COORDINATION : LE RESEAU POUR LA PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LES PAYS DU SAHEL

ONE OF THE PATHS OF CO-OPERATION : THE NETWORK FOR THE PREVENTION OF FOOD CRISES IN THE COUNTRIES OF THE SAHEL

D(85)280, Novembre/November 1985

- REUNION DU RESEAU POUR LA PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SAHEL, Paris, 23-24 octobre 1985, CONCLUSIONS

MEETING OF THE NETWORK FOR THE PREVENTION OF FOOD CRISES IN THE SAHEL, Paris, October 23-24, 1985, CONCLUSIONS

CR(85)52, Octobre/October 1985

- LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LE SAHEL - ACTIONS CILSS/CLUB POUR SOUTENIR LA COORDINATION

DESERTIFICATION CONTROL IN THE SAHEL - CILSS/CLUB DU SAHEL SUPPORT TO COORDINATION ACTIVITIES

D(85)283 Novembre/November 1985

COUTS RECURRENTS / RECURRENT COSTS

- CHARGES RECURRENTES AU SAHEL - COMMENT DECOLLER
Résumé du rapport D(80)108

RECURRENT COSTS IN THE SAHEL - HOW TO TAKE OFF
Summary of the report on recurrent costs D(80)108

D(80)107, Novembre/November 1980

- LES DEPENSES RECURRENTES DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
DES PAYS DU SAHEL
Groupe de Travail - Analyses et Recommandations

RECURRENT COSTS OF DEVELOPMENT PROGRAMMES IN THE COUNTRIES
OF THE SAHEL
Working Group - Analysis and Recommendations

D(80)108 - Août/August 1980

- LES DEPENSES RECURRENTES DANS LES PAYS DU SAHEL :
Comment les évaluer, les financer, les maîtriser
(Actes du Colloque de Ouagadougou) (Epuisé)

THE RECURRENT COSTS IN THE COUNTRIES OF THE SAHEL :
How to evaluate, finance and control them
(Acts of the Ouagadougou Symposium)

Janvier/January 1982

- RAPPORT DES EXPERTS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE
COLLOQUE DE OUAGADOUGOU SUR LES DEPENSES RECURRENTES
AU SAHEL

EXPERT REPORT AND RECOMMENDATIONS ADOPTED BY THE
OUAGADOUGOU SYMPOSIUM ON RECURRENT COSTS IN THE SAHEL

CR(82)33, Janvier/January 1982

- LES CHARGES RECURRENTES ET LE TRANSPORT ROUTIER AU SAHEL

D(83)191, Novembre 1982

- ABSORPTIVE CAPACITY IN THE SAHEL COUNTRIES

D(83)197, April 1983

- LES DEPENSES RECURRENTES DANS LES PAYS DU SAHEL, Bilan
et perspectives

RECURRENT COSTS IN THE SAHEL, Overview and prospects

D(83)219, Juillet/July 1983

- LES DEPENSES RECURRENTES DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU NIGER : Atelier National sur les Dépenses Récurrentes au Niger, Niamey, juin 1983

Volume I : Rapport de synthèse

Volume II: Compte rendu de l'Atelier

D(84)240, 1984

- GUIDE PRATIQUE DE COMPTABILISATION DES CHARGES RECURRENTES DES PROJETS ET OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT

PRACTICAL GUIDE FOR RECURRENT COST ACCOUNTING IN DEVELOPMENT PROJECTS

D(84)242, Juillet/July 1984

- DEPENSES RECURRENTES : PROBLEMATIQUE ET CONSIDERATIONS PRATIQUES POUR LA PLANIFICATION DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

RECURRENT COSTS : THE PROBLEM AND PRACTICAL CONSIDERATIONS FOR THE DESIGN OF DEVELOPMENT PROGRAMS

D(84)247, Septembre/September 1984

- ATELIER NATIONAL SENEGALAIS SUR LES CHARGES RECURRENTES, Dakar, 16-21 juillet 1984, Compte rendu

CR(84)45, Décembre 1984

- LA COUVERTURE DES CHARGES RECURRENTES PAR LES STRUCTURES DECENTRALISEES AU SAHEL

D(84)255, Décembre 1984

- LES STRUCTURES DECENTRALISEES : LA COUVERTURE DES CHARGES RECURRENTES ET LE DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL SAHELien

D(85)258, Avril 1985

- LA DETTE EXTERIEURE DES PAYS DU CILSS

D(85)259, Janvier 1985

- LES CHARGES RECURRENTES : CALCUL ELARGI A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU PROJET SELON LA METHODE DES EFFETS

D(85)263, Mai 1985

- PLANIFICATION MACRO-ECONOMIQUE ET DEPENSES RECURRENTES AU SAHEL : UNE NOTE D'ORIENTATION

D(85)264, Juin 1985

- SEMINAIRE TECHNIQUE SUR LES DEPENSES RECURRENTES ET LEUR COMPTABILISATION AU SENEGAL

CR(83)41, Septembre 1983

- SEMINAIRE NATIONAL SUR LES DEPENSES RECURRENTES DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT AU MALI, AVRIL 1984,

VOLUME I - RAPPORT DE SYNTHESE

VOLUME II - COMPTE RENDU

III. ETUDES SECTORIELLES / SECTORAL STUDIES

ECOLOGIE-FORETS / ECOLOGY-FORESTRY

- FORETS ET SYLVICULTURE DANS LE SAHEL : LA GAMBIE

FOREST AND FORESTRY IN THE SAHEL : THE GAMBIA

D(81)126, Février/February 1981

- ANALYSE DU SECTEUR FORESTIER ET PROPOSITIONS :

. LE NIGER, D(81)132, Avril 1981

. LE MALI, D(82)165, Mai 1982

. LE CAP VERT, D(82)179, Octobre 1982

. LA HAUTE VOLTA, D(82)159 (Provisoire)

. LA MAURITANIE, D(82)181 (Provisoire)

- SITUATION DE LA RECHERCHE FORESTIERE DANS LES PAYS DU SAHEL MEMBRES DU CILSS

D(82)182, Novembre 1982 (Provisoire)

- POLITIQUES FORESTIERES AU SAHEL : CONTRAINTES, COUTS, ORGANISATION

D(82)185, Novembre 1982

- LA PARTICIPATION, L'ORGANISATION LOCALE, LA POLITIQUE D'UTILISATION DES TERRES ET DU SECTEUR FORESTIER : ORIENTATIONS FUTURES DE LA FORESTERIE SAHéliENNE

PARTICIPATION, LOCAL ORGANISATION, LAND AND TREE TENURE : FUTURE DIRECTIONS FOR SAHeliAN FORESTRY

D(83)190, Janvier/January 1983

- QUANTIFICATION DES BESOINS EN BOIS DES PAYS SAHeliENS : UNE ANALYSE DES BILANS-PROGRAMMES, Document de travail préparé par l'Equipe Ecologie-Forêts pour la réunion de Banjul (Gambie), octobre 1982

D(83)198

- LE BOIS DE CHAUFFE : PRINCIPALE SOURCE D'ENERGIE DANS LE SAHEL ET LES BESOINS EN RECHERCHE
Note du Secrétariat du Club du Sahel

FUELWOOD : THE MAIN SOURCE OF ENERGY IN THE SAHEL AND FUELWOOD RESEARCH NEEDS

A Note by the Secretariat of the Club du Sahel

D(83)199, Mai/May 1983

- LE DEVELOPPEMENT DE LA SYLVICULTURE ET DE L'ECOLOGIE AU SAHEL, Bilan et perspectives

FORESTRY AND ECOLOGY DEVELOPMENT IN THE SAHEL, Overview and prospects

D(83)222, Juillet/July 1983

- GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES NATURELLES DANS LA REGION DU SAHEL

MANAGEMENT OF THE NATURAL FOREST IN THE SAHEL REGION

D(83)232, Octobre/October 1983

- FICHES TECHNIQUES DE CONSERVATION DU SOL

D(83)236, Octobre/October 1983

- ECOLOGIE FORESTIERE : SYNTHESE DES ANALYSES NATIONALES

ECOLOGY-FORESTRY OF THE COUNTRIES OF THE SAHEL :
A SUMMARY OF INDIVIDUAL COUNTRY ANALYSES, General Overview

D(83)194, Novembre/November 1983

- ETUDE SUR LES COUTS RECURRENTS EN ECOLOGIE FORESTIERE :
GUIDE METHODOLOGIQUE POUR L'ESTIMATION DES COUTS ET
REVENUS RECURRENTS

D(83)234, Décembre 1983

- REFLEXION SUR LA QUESTION : QUE FAIRE ?
Réunion du Comité Directeur de Concertation sur le
développement du secteur Ecologie-Forêts, OCDE, Paris,
14-15 juin 1984

D(84)245, Mai 1984

- PROJET DE COMPTE RENDU : COMITE DIRECTEUR ECOLOGIE-FORETS-ENVIRONNEMENT DU CILSS/CLUB DU SAHEL ELARGI AUX REPRESENTANTS DES PARTENAIRES DE COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE, Réunion tenue à Paris, OCDE, 14-15 juin 1984

DRAFT SUMMARY OF THE ECOLOGY-FORESTRY-ENVIRONMENT STEERING COMMITTEE AND REPRESENTATIVES OF THE BILATERAL AND MULTILATERAL AID AGENCIES, Meeting held in Paris, OECD, June 14-15, 1984

CR(84)42, Juin/June 1984

- DEBAT NATIONAL SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION,
tenu à Maradi, Niger, 21-28 mai 1984 : Projet de
Compte Rendu,
CR(84)43, Juin 1984
- L'AGROFORESTERIE DANS LE SAHEL OUEST AFRICAIN
D(84)246, Juillet 1984
- TRANSFORMATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE SAHEL OUEST
AFRICAIN
D(84)248, Septembre 1984
- SYNTHESE DU SEMINAIRE REGIONAL SUR LA DESERTIFICATION AU
SAHEL, Nouakchott, 29 octobre-4 novembre 1984
SUMMARY REPORT OF THE REGIONAL SEMINAR ON DESERTIFICATION,
Nouakchott, 29 October-4 November 1984
CR(85)48, Février/February 1985
- PROPOSITION D'ORIENTATIONS POUR L'APPLICATION DE LA
STRATEGIE REGIONALE DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION
AU SAHEL
PROPOSED GUIDELINES FOR IMPLEMENTING THE REGIONAL
DESERTIFICATION CONTROL STRATEGY IN THE SAHEL
D(85)257, Janvier/January 1985
- PROPOSITION DE STRATEGIE REGIONALE DE LUTTE CONTRE LA
DESERTIFICATION, en application de la Stratégie Révisée
en 1984 de Lutte contre la Sécheresse et de Développement
dans le Sahel, Séminaire de Nouakchott, 29 oct.-4 nov. 1984
PROPOSAL FOR A REGIONAL STRATEGY OF DESERTIFICATION
CONTROL, In application of the 1984 Revised Strategy for
Drought Control and Development in the Sahel, Nouakchott
Seminar 29 Oct.-4 Nov. 1984
D(85)261, Mai/May 1985

PRODUCTION AGRICOLE / AGRICULTURAL PRODUCTION

- DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRÉ ET AMELIORATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE, Synthèse de l'Atelier de Bamako

INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT PROJECTS AND IMPROVEMENT OF AGRICULTURAL PRODUCTION SYSTEMS, Synthesis of the Bamako Seminar

Février/February 1978 (Epuisé/Out of stock)

- LA MISE EN VALEUR DES TERRES NEUVES AU SAHEL, Synthèse du Séminaire de Ouagadougou

Octobre 1978

- ZONES D'EXPLORATION POUR LES TERRES NEUVES AU SAHEL

D(82)168, Février 1982

- LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES IRRIGUÉES DANS LE SAHEL
Synthèse

THE DEVELOPMENT OF IRRIGATED AGRICULTURE IN THE SAHEL
Synthesis

D(80)75, Avril/April 1980

- DEVELOPPEMENT DES CULTURES IRRIGUÉES / THE DEVELOPMENT OF IRRIGATED AGRICULTURE

- CAP VERT/CAPE VERDE, D(79)41, Oct. 1979
- MALI, D(79)42, Oct. 1979
- SÉNÉGAL, D(79)43, Oct. 1979
- HAUTE VOLTA/UPPER VOLTA, D(79)44, Oct. 1979
- MAURITANIE/MAURITANIA, D(79)45, Oct. 1979
- NIGER, D(79)46, Oct. 1979
- GAMBIE/THE GAMBIA, D(79)48, Oct. 1979

- PRODUCTION, DEMANDE ET TAUX D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRES : PERSPECTIVES A L'HORIZON 2000

D(80)121, Août 1980

- L'INTENSIFICATION DES CULTURES PLUVIALES DANS LES PAYS DU SAHEL, Synthèse de l'Atelier de Bamako

D(81)139, Mai 1981

- DEVELOPPEMENT DES CULTURES PLUVIALES

- MALI, D(83)192, Janvier 1983
- HAUTE VOLTA, D(82)177, Septembre 1982
- NIGER, D(82)180, Septembre 1982
- SENEGAL, D(83)216, Mai 1983
- MAURITANIE, D(83)217, Mai 1983

- DEVELOPMENT OF RAINFED AGRICULTURE IN THE GAMBIA

D(84)243 , April 1984

- LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES PLUVIALES DANS LE SAHEL,
Bilan et perspectives

DEVELOPMENT OF RAINFED AGRICULTURE IN THE SAHEL, Overview
and prospects

D(83)221, Juillet/July 1983

- PRESENTATION DU PROGRAMME AGRHYMET : PROJET CILSS-OMM-FAO
OUTLINE OF THE AGRHYMET PROGRAMME : A CILSS-WMO-FAO PROJECT

D(83)231, Août/August 1983

- BILAN-PROGRAMME DES PRODUCTIONS VEGETALES PLUVIALES ET
IRRIGUEES DU TCHAD

D(84)254 (Provisoire), Décembre 1984

HYDRAULIQUE / RURAL WATER SUPPLY

- HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET DEVELOPPEMENT RURAL DANS LE SAHEL

- {1} Synthèse
- {2} Rapport technique

VILLAGE HYDRAULICS AND RURAL DEVELOPMENT IN THE SAHEL
Summary

D(80)111, Novembre/November 1980

- VILLAGE HYDRAULICS IN THE CILSS MEMBER COUNTRIES : Situation in the Gambia

D(83)200, Septembre/September 1982

- L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS :

- . SITUATION EN GAMBIE. D(83)200, Septembre 1982
- . SITUATION AU SENEGAL, D(83)202, Septembre 1982
- . SITUATION EN HAUTE VOLTA, D(83)206, Septembre 1982
- . SITUATION AU CAP VERT, D(83)204, Novembre 1982
- . SITUATION AU MALI, D(83)205, Novembre 1982
- . SITUATION AU NIGER, D(83)201, Septembre 1982
- . SITUATION EN MAURITANIE, D(83)203, Novembre 1982

- L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS, Conditions d'utilisation et d'entretien des moyens d'exhaure

D(83)208, Janvier 1983

- LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DANS LE SAHEL, BILAN ET PERSPECTIVES : Synthèse et annexes

THE DEVELOPMENT OF VILLAGE HYDRAULICS IN THE SAHEL COUNTRIES : REVIEW AND PROSPECTS : Synthesis and annexes

D(83)207, Juillet/July 1983

- LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DANS LE SAHEL, BILAN ET PERSPECTIVES : Synthèse

THE DEVELOPMENT OF VILLAGE HYDRAULICS IN THE SAHEL COUNTRIES : REVIEW AND PROSPECTS : Synthesis

D(83)207, Octobre/October 1983

- REUNION REGIONALE DE SYNTHESE SUR L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AU SAHEL, Ouagadougou, 3-5 octobre 1983, Compte rendu succinct

CR(83)39, Octobre 1983

- L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS, LES COUTS RECURRENTS : Rapport complet

D(83)209, Décembre 1983

- L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS, LES COUTS RECURRENTS : Résumé Exécutif

VILLAGE HYDRAULICS IN CILSS-MEMBER COUNTRIES, RECURRENT COSTS : Executive Summary

D(83)209 Résumé/Summary, Décembre/December 1983

- HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET PASTORALE DANS LES PAYS DU SAHEL (Projet de compte rendu de la REUNION DU COMITE RESTREINT CILSS/CLUB 11-12 juillet 1984)

CR(84)47, juillet 1984

TRANSPORTS / TRANSPORTATION

- ETUDE DIAGNOSTIQUE D'ENTRETIEN ROUTIER AU SAHEL
(Synthèse + 7 tomes/pays)

ROAD MAINTENANCE DIAGNOSTIC STUDY FOR THE SAHEL
(Synthesis)

Juillet/July 1977 (Epuisé/Out of stock)

- LA REALISATION D'UNE VOIE FERREE TRANSAHELLENNE ET LE DEVELOPPEMENT DU SAHEL (Epuisé)

A TRANS-SAHELIAN RAILWAY AND THE DEVELOPMENT OF THE SAHEL

Novembre/November 1977

ENERGIE / ENERGY

- L'ENERGIE DANS LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SAHEL
ENERGY IN THE DEVELOPMENT STRATEGY OF THE SAHEL

Octobre/October 1978

- MISE EN OEUVRE D'UNE STRATEGIE DE L'ENERGIE DANS LES
PAYS DU SAHEL

Septembre 1979 (Epuisé)

- LES FOURNEAUX AMELIORES DANS LE SAHEL

IMPROVED COOKSTOVES IN THE SAHEL

D(80)127, Octobre/October 1980

SANTE / HEALTH

- L'EQUIPE DE SANTE VILLAGEOISE - Manuel de planification, d'exécution et d'évaluation des projets de santé villageoise dans les pays du Sahel

THE VILLAGE HEALTH WORKER TEAM IN THE SAHEL - A manual for planning, implementation and evaluation

D(82)174, Mai/May 1982

- LA REHYDRATATION PAR VOIE ORALE DANS LES CENTRES IMPLANTÉS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : Manuel fondé sur l'expérience du Mali

REHYDRATION AT FIXED CENTERS IN DEVELOPING COUNTRIES - A Manual based on the Mali experience

D(83)195, Mars/March 1983

- SOINS DE SANTE PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : Mobilier et équipements nécessaires en fonction des activités, du personnel et des locaux

PRIMARY AND SECONDARY HEALTH CARE IN DEVELOPING COUNTRIES : Furniture and equipment in relation to activities, personnel and architecture

D(84)253, Octobre/October 1984

RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

- FORMATION INTERDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SAHEL, Volumes I et II (épuisé)

ENDA, Dakar 1977

- LA FORMATION DANS LES PROJETS DE PRODUCTION AU SAHEL, Note de synthèse, Atelier de Bamako

D(81)136, Octobre 1981

- ALPHABETISATION FONCTIONNELLE, GESTION FINANCIERE ET COMPTABILITE AU NIVEAU VILLAGEOIS, Note de synthèse, Atelier de Bamako

D(81)141, Octobre 1981

- LA PARTICIPATION DE LA POPULATION AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE - Proposition pour une nouvelle méthodologie, Note de synthèse, Atelier de Bamako

D(81)143, Septembre 1981

- LA FORMATION DES CADRES EN AGRICULTURE : PROBLEME DES CADRES MOYENS, Note de synthèse, Atelier de Bamako

Octobre 1981

- LA FORMATION DANS LES PROJETS DE PRODUCTION DU SAHEL Synthèse, Cap Vert, Sénégal, Gambie, Haute Volta, Mali, Mauritanie, Niger

1981 (Epuisé)

- ALPHABETISATION ET GESTION DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS EN AFRIQUE SAHELIERNE

Editions Karthala, 1982

- LES RESSOURCES HUMAINES AU SAHEL : Bilan et perspectives de l'action conjointe CILSS-Club du Sahel

HUMAN RESOURCES IN THE SAHEL : CILSS-Club du Sahel joint action overview and prospects

D(83)235, Octobre/October 1983 (Epuisé/Out of stock)

ELEVAGE / LIVESTOCK

- ELEMENTS DE STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DANS LES PAYS SAHELIENS

ELEMENTS FOR A LIVESTOCK DEVELOPMENT STRATEGY IN SAHEL COUNTRIES

D(80)73, Janvier/January 1980

- ELEMENTS POUR LA PROGRAMMATION DU SECTEUR ELEVAGE DANS LES PAYS DU SAHEL

D(82)169, Mai 1982

- LA PRODUCTIVITE ET L'EXPLOITATION DES PATURAGES SAHELIENS
RANGELAND PRODUCTIVITY AND EXPLOITATION IN THE SAHEL

D(83)237, Octobre/October 1983

- ANALYSES DES CONDITIONS DE L'ELEVAGE ET PROPOSITIONS DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES - REPUBLIQUE DU NIGER - RESUME ET RECOMMANDATIONS

ANALYSIS OF LIVESTOCK CONDITIONS AND PROPOSALS FOR POLICIES AND PROGRAMS - REPUBLIC OF NIGER - SUMMARY AND RECOMMENDATIONS

D(85)279, Novembre/November 1985

RECHERCHE / RESEARCH

- LE SAHEL : PRESENTATION DU CLIMAT
THE SAHEL : A CLIMATIC PERSPECTIVE
D(82)187, Novembre/November 1982
- LES MECANISMES DU CLIMAT SAHELIER APERÇU DES PROGRES RECENTS EN MODELISATION ET OBSERVATION
MECHANISMS GOVERNING THE CLIMATE OF THE SAHEL : A SURVEY OF RECENT MODELLING AND OBSERVATIONAL STUDIES
D(84)252, Octobre/October 1984

IV. DEMOGRAPHIE ET STATISTIQUES / STATISTICS AND DEMOGRAPHY

- LA DEMOGRAPHIE DES PAYS DU SAHEL

THE DEMOGRAPHY OF SAHEL COUNTRIES

D(80)100, Septembre/September 1980

- RECUEIL DE STATISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES POUR LES
PAYS DU SAHEL

SOCIO-ECONOMIC DATA BOOK FOR THE SAHEL COUNTRIES

D(78)24, Novembre/November 1978 (Epuisé/Out of stock)

- INDICATEURS SELECTIFS MAIS UTILES DU PROGRES SOCIAL
DANS LE SAHEL

APPROPRIATE INDICATORS OF SOCIAL PROGRESS IN THE SAHEL

Mars/March 1982

V. RESSOURCES D'AIDE EXTERIEURES EN FAVEUR DES PAYS SAHELIENS /
DONORS FLOWS TO SAHELIAN COUNTRIES

- AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT : Analyse et Synthèse,
Liste des projets par pays sahélien et par donneur
OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE : Analysis and Synthesis,
List of projects by Sahel country and by donor

- 1975-1978, D(79)38 }
- 1975-1979, D(80)103 } Epuisé/Out of stock
- 1975-1980, D(81)152 }
- 1975-1981, D(82)188 }
- 1975-1982, D(83)230
- 1975-1983, D(84)250) Epuisé/Out of stock

- ETAT DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE PREMIERE GENERATION

STATUS OF FINANCING FIRST GENERATION PROGRAMME

D(80)104, Septembre/September 1980

- ANALYSE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT DANS LE SAHEL

ANALYSIS OF OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE TO THE SAHEL

D(85)277, Novembre/November 1985

VI. BIBLIOGRAPHIES

- BIBLIOGRAPHIE POUR LA PROGRAMMATION ET L'ANALYSE DU SECTEUR FORESTIER DANS LE SAHEL
BIBLIOGRAPHY FOR PROGRAMMING AND ANALYSIS OF THE FORESTRY SECTOR IN SAHEL COUNTRIES
D(80)122, Octobre/October 1980 (Epuisé/Out of stock)
- LA FAUNE DANS LES PAYS DU SAHEL
FAUNA IN THE SAHEL COUNTRIES
D(80)122 (Annexe/Annex), Octobre/October 1980
- PLANNING, MANAGEMENT AND PARTICIPATORY DEVELOPMENT ISSUES IN IRRIGATION PROJECTS : A SELECT ANNOTATED BIBLIOGRAPHY
D(81)147, August 1981
- ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE SUR LE SECTEUR INFORMEL DANS LES PAYS DU SAHEL
ELEMENTS FOR A BIBLIOGRAPHY ON THE INFORMAL SECTOR OF LABOUR IN THE SAHEL REGION
D(81)133, Juin/June 1981
- BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE DANS LES PAYS DU SAHEL
D(82)166, Mars 1982
- BIBLIOGRAPHIE SUR L'UTILISATION DES CEREALES LOCALES : MILS ET SORGHOS
D(82)171, Mars 1982
- DEVELOPMENT BY AND FOR THE PEOPLE : A SELECT ANNOTATED BIBLIOGRAPHICAL GUIDE TO PARTICIPATORY DEVELOPMENT ISSUES
D(82)186, November 1982
- LES ETUDES EN NUTRITION ET ALIMENTATION DANS LES PAYS DU SAHEL : BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE
D(82)170, Mars 1982

VII. INFORMATION

- PROGRAMME DE TRAVAIL DES SECRETARIATS DU CILSS ET DU CLUB DU SAHEL POUR LES ANNEES 1984/85 (Note du Secrétaire du Club du Sahel)

D(84)244, Mars 1984

- LETTRE D'INFORMATION DU CLUB DU SAHEL

CLUB DU SAHEL NEWSLETTER

- . N° 1 - Mars/March 1980 (Epuisé/Out of stock)
- . N° 2 - Août/August 1980 (Epuisé/Out of stock)
- . N° 3 - Février/February 1981
- . N° 4 - Août/August 1981
- . N° 5 - Juillet/July 1982
- . N° 6 - Janvier/January 1983
- . N° 7 - Décembre/December 1983
- . N° 8 - Mai/May 1985

VIII. ETUDES ET TRAVAUX EN COURS / STUDIES AND DOCUMENTS IN PREPARATION

- ANALYSES SECTORIELLES DE L'ELEVAGE DANS LES PAYS DU SAHEL : HAUTE VOLTA, NIGER, MALI, SENEGAL, MAURITANIE, GAMBIE, TCHAD
- BILAN-DIAGNOSTIC DE L'HYDRAULIQUE PASTORALE AU SAHEL : NIGER, HAUTE VOLTA, MALI, SENEGAL, MAURITANIE, GAMBIE
- BILAN-DIAGNOSTIC DE L'HYDRAULIQUE RURALE AU TCHAD
- BIBLIOGRAPHIE DU SECTEUR HYDRAULIQUE DANS LES PAYS SAHELIENS
- ETUDE PROSPECTIVE DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS